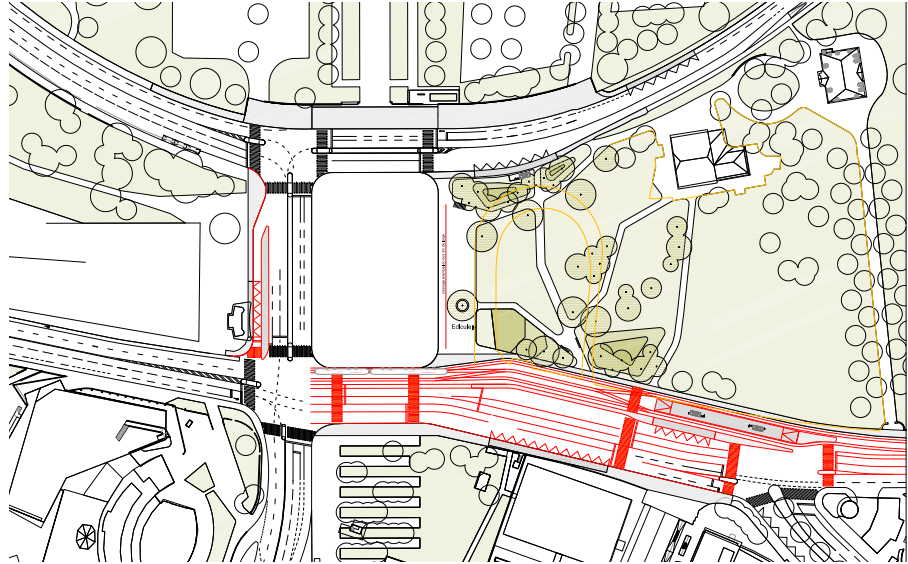


Intégrer un terminus intermédiaire de tramway dans un site emblématique



Extrait d'une des variantes explorées

La Place des Nations, située devant l'entrée principale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à Genève, est un lieu très emblématique. C'est aussi une interface de transports publics importante s'articulant autour d'un terminus de tramway.

Le Projet d'Agglomération du Grand Genève prévoit un prolongement du tramway de la Place des Nations jusqu'au Grand-Saconnex et à Ferney-Voltaire. L'arrêt terminal actuel sur la place des Nations doit être relocalisé dans cette perspective, tout en conservant une fonction de terminus intermédiaire pour les besoins de l'exploitation.

Par ailleurs, la réorganisation du réseau de transports publics planifiée en lien avec la mise en service du RER Léman Express et les extensions du réseau de tramway modifiera les fonctions d'échange à assurer à l'interface de la Place des Nations.

Enfin dans le cadre du projet "Jardin des Nations", un axe paysager majeur entre la gare CFF de Sécheron et le Grand-Saconnex traversera le site.

L'étude prospective mandatée visait à définir et évaluer des options d'organisation de l'interface de transports publics et des infrastructures de tramway, permettant de concilier les enjeux urbanistiques, paysagers et fonctionnels de ce lieu stratégique, dans l'optique des études à venir pour le prolongement du tramway.

Les besoins fonctionnels et les contraintes à prendre en compte ont été préalablement précisés afin de cadrer le champ des investigations.

Sur cette base, un large panel de scénarios a été développé en fonction des options imaginables pour l'organisation et la localisation des arrêts de tramway, le dispositif de rebroussement intermédiaire du tramway, l'implantation des arrêts des lignes de bus passantes et en terminus.

Les scénarios les plus intéressants ont été approfondis et ont fait l'objet d'une évaluation multicritères tenant compte entre autres des impacts sur la circulation routière, les itinéraires cyclables, les cheminements piétons au sein de l'interface et en traversée du site, l'intégration paysagère, la faisabilité technique et financière.

Trois variantes ont été retenues, offrant chacune des avantages spécifiques intéressants. Elles serviront de base de réflexion contrastée pour les études de prolongement du tramway.